



## Théorie et pratique du droit de la franchise

**O**n ne trouvera dans cet ouvrage, présenté sous un titre trop ambitieux et pourtant nécessaire pour en accuser l'inspiration, que la réunion ordonnée des règles issues du droit commun et des décisions nombreuses rendues en la matière. L'objectif poursuivi par ce livre est à la fois de dévoiler, d'une manière exhaustive, l'état du droit positif, entendons les règles juridiques en vigueur, mais également de présenter le droit tel qu'il est, pour reprendre une formule de Jhering (un juriste), donc de l'envisager dans son application concrète et de ramener ainsi la théorie du droit aux zones inférieures des difficultés journalières. Bref, il s'agit d'appréhender ce droit sous toutes ses coutures, ce droit sans lequel le

franchisage serait sinon inconcevable, du moins impossible pratiquement.

Pour tenter d'atteindre cet objectif, cet ouvrage s'organise en dix thèmes, regroupés par chapitre, envisageant tour à tour la délimitation du contrat de franchise, sa formation, son exécution, sa renégociation, sa cession, son extinction. Il est aussi question de mesurer l'incidence du droit de la concurrence et du droit des procédures collectives, avant d'envisager les questions plus particulières relatives aux situations contentieuses et au développement des réseaux à l'international.

*Théorie et pratique du droit de la franchise* de François-Luc Simon, Joly éditions - Lextension éditions. 596 signes, 65 euros. ■